

Premier commis de cuisine

RÉF | 193

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'objectif de cette formation est de vous permettre d'acquérir les bases nécessaires pour décrocher un emploi de qualité en cuisine.

Programme

Vous apprendrez à :

- Seconder le Cuisinier
- Préparer et cuisiner des mets selon un plan de production culinaire, en maîtrisant les règles d'hygiène, de sécurité alimentaire, et la charte de qualité de l'établissement
- Elaborer des plats et menus complets, ou particuliers
- Préparer des entrées, plats et desserts

La pratique se prolongera dans le restaurant didactique de notre centre, ouvert 4 fois par semaine, de même que par un stage professionnel en entreprise.

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle Attestation certifiée par la Communauté française qui donne accès à la poursuite des cours en Promotion sociale

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

6 mois + 1 mois de stage en entreprise

Durée**Horaire**

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h30-16h30
temps plein

Début

La formation qualifiante a lieu du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022. Suivi d'un stage professionnel d'un mois. Vous pouvez nous contacter dès à présent pour une éventuelle inscription.

Coût

Gratuit Vous êtes rémunéré 1€ brut par heure de présence effective. Remboursement des frais de transports - Coût réduit 0 -

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

Avoir au moins 18 ans. **Ne pas avoir** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou son *équivalence*

Etre chercheur d'emploi inscrit chez Actiris

S'exprimer couramment en français

Connaître

Dans un premier temps, nous réaliserions un entretien téléphonique (présentation, motivation), et si tout va des deux côtés, nous arrangerons un rendez-vous pour venir passer un test de calcul et de français au centre.

REMARQUES

Attention : Si vous êtes inscrit au VDAB ou au Forem, vous devez apporter votre demande de mobilité interrégionale reprenant un avis positif le jour de la séance d'information. Pour plus d'informations, veuillez contacter le SIREAS.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez directement contact avec le SIREAS par téléphone ou par mail.

Téléphone : 02 537 94 52 / 0471 21 32 01

Mail : naimanassir@sireas.be ou dhaushalter@sireas.be

Organisme

Siréas - Centre de formation en Horeca

Chée de Waterloo

1060 Saint-Gilles

Tél: 02 537 94 52

<http://www.sireas.be/>